

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

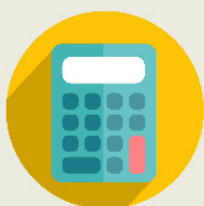
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01065 Numéro SIREN : 481 203 248 Nom ou dénomination : A2
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2021 sous le numéro de dépôt 22824



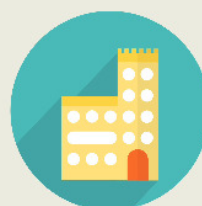
5 Boulevard Gabriel Guist'hau
44000 NANTES
T. 02 40 35 07 70
www.auditeurs-associes.com



Expertise-comptable



Conseils



Social



Juridique



Médical



Gestion du patrimoine



Commissariat aux comptes

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

S.a.r.l. A2

25 avenue du Parnasse
44800 SAINT-HERBLAIN

Sommaire

Attestation de l'expert comptable

Bilan - compte de résultat

Bilan actif
Bilan passif
Compte de résultat

Détail des comptes

Détail bilan actif
Détail bilan passif
Détail compte de résultat

L'Annexe

Absence d'annexe

Liasse fiscale

Etat de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Attestation

d'expert-comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité :

S.a.r.l. A2

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

qui se caractérisent par les données suivantes :

- **Total du bilan**
168 125 euros
- **Chiffre d'affaires**
124 655 euros
- **Résultat net comptable**
-21 252 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Nantes
Le 25/05/2021

THIBAUDEAU Noël
Expert comptable

Bilan

Compte de résultat

Actif	Valeurs au 31/12/20			Valeurs au 31/12/19
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	4 509.00	4 509.00		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	24 016.00		24 016.00	24 016.00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	112 871.00	20 537.40	92 333.60	98 383.80
Installations tech., matériel, outillages industriels	17 955.36	12 955.94	4 999.42	7 540.66
Autres immobilisations corporelles	21 771.46	11 614.06	10 157.40	14 361.95
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	86.65		86.65	86.65
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total de l'actif immobilisé (I)	181 209.47	49 616.40	131 593.07	144 389.06
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				363.58
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				1 500.00
Autres créances (3)	4 742.24		4 742.24	3 809.23
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	31 789.65		31 789.65	2 906.03
Charges constatées d'avance (3)				
Total de l'actif circulant (II)	36 531.89		36 531.89	8 578.84
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total de l'actif (I + II + III + IV + V)	217 741.36	49 616.40	168 124.96	152 967.90
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Passif

Valeurs
au 31/12/20

Valeurs
au 31/12/19

Capitaux propres

Capital (dont versé : 30 000.00)

30 000.00

30 000.00

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

195.18

195.18

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

-135 759.57

-74 928.64

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

-21 251.80

-60 830.93

Situation nette

-126 816.19

-105 564.39

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

Total des capitaux propres (I)

-126 816.19

-105 564.39

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

Total des autres fonds propres (I) Bis

Provisions

Provisions pour risques

Provisions pour charges

Total des provisions (II)

Dettes (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

30 000.00

11 432.07

Emprunts et dettes financières diverses (3)

198 750.41

192 303.17

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

1 250.00

1 250.00

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

13 561.30

5 406.69

Dettes fiscales et sociales

13 758.88

8 519.80

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

37 620.56

39 620.56

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

Total des dettes (III)

294 941.15

258 532.29

Écarts de conversion passif (IV)

Total du passif (I + II + III + IV)

168 124.96

152 967.90

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 250.00

292 441.15

257 282.29

11 432.07

Détail des comptes

Détail actif

	Valeurs nettes au 31/12/20	Valeurs nettes au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20110000 frais de constitution	4 509.00	4 509.00		
28011000 amort. frais de constitution	-4 509.00	-4 509.00		
Fonds commercial	24 016.00	24 016.00		
20700000 fonds commercial	24 016.00	24 016.00		
Immobilisations corporelles				
Constructions	92 333.60	98 383.80	-6 050.20	-6.15
21410000 cons. batiments / sol autrui	112 871.00	112 871.00		
28141000 amort bati sol autrui	-20 537.40	-14 487.20	-6 050.20	-41.76
Installations tech. matériel et outil. indus.	4 999.42	7 540.66	-2 541.24	-33.70
21540000 matériel industriel	17 955.36	17 955.36		
28154000 amort mat industriel	-12 955.94	-10 414.70	-2 541.24	-24.40
Autres immobilisations corporelles	10 157.40	14 361.95	-4 204.55	-29.28
21810000 installations générales	15 082.61	15 082.61		
21830000 mat bureaux informatique	1 880.70	2 689.70	-809.00	-30.08
21840000 mobilier	4 808.15	6 087.51	-1 279.36	-21.02
28181000 amor inst. gle. agt. am	-6 034.29	-4 033.29	-2 001.00	-49.61
28183000 amort mat bur inform	-1 880.70	-1 975.23	94.53	4.79
28184000 amortiss mobilier	-3 699.07	-3 489.35	-209.72	-6.01
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	86.65	86.65		
27100000 titres immobilisés	86.65	86.65		
Total de l'actif immobilisé (I)	131 593.07	144 389.06	-12 795.99	-8.86
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Marchandises		363.58	-363.58	-100.00
37100000 stock boisson		363.58	-363.58	-100.00
Créances(3)				
Clients (3)		1 500.00	-1 500.00	-100.00
Autres (3)	4 647.07	3 229.29	1 417.78	43.90
40960000 frs emball et mat à rendre	235.00		235.00	
40980000 rrr a obtenir/avoirs non recus		128.16	-128.16	-100.00
44566000 tva sur b et s	3 398.07	1 325.88	2 072.19	156.29
44567000 crédit de tva à reporter	1 014.00	1 565.00	-551.00	-35.21
44586000 tva s/fact non parvenues		210.25	-210.25	-100.00
Fournisseurs débiteurs	95.17	579.94	-484.77	-83.59
Disponibilités	31 789.65	2 906.03	28 883.62	993.92
51100400 tickets restaurant à encaisser		2 756.03	-2 756.03	-100.00
51211000 banque populaire 0235	6 728.89		6 728.89	
51213000 bpa livret optiplus	25 060.76	50.00	25 010.76	
53000000 caisse		100.00	-100.00	-100.00
Total de l'actif circulant (II)	36 531.89	8 578.84	27 953.05	325.84
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	168 124.96	152 967.90	15 157.06	9.91

Détail passif	Valeurs au 31/12/20	Valeurs au 31/12/19	Variation	
			en valeur	en %
Capitaux propres				
Capital				
dont versé : 30 000.00	30 000.00	30 000.00		
10130000 capital	30 000.00	30 000.00		
Réserves				
Réserve légale	195.18	195.18		
10610000 réserve légale	195.18	195.18		
Report à nouveau	-135 759.57	-74 928.64	-60 830.93	-81.19
11900000 report à nouveau débiteur	-135 759.57	-74 928.64	-60 830.93	-81.19
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-21 251.80	-60 830.93	39 579.13	65.06
Situation nette	-126 816.19	-105 564.39	-21 251.80	-20.13
Total (I)	-126 816.19	-105 564.39	-21 251.80	-20.13
Autres fonds propres				
Total (I) Bis				
Provisions				
Total (II)				
Dettes (1)				
Emprunts et dettes aup. étab. de crédit (2)	30 000.00	11 432.07	18 567.93	162.42
16417000 emprunt bpa n°0065211	30 000.00		30 000.00	
51211000 banque populaire 0235		11 432.07	-11 432.07	-100.00
Emprunts et dettes financières diverses (3)	198 750.41	192 303.17	6 447.24	3.35
45510000 assoc. cpte courant principal	198 750.41	192 303.17	6 447.24	3.35
Avances et acptes recus sur cdes en cours	1 250.00	1 250.00		
41910000 clts avances acpte / cdes	1 250.00	1 250.00		
Fournisseurs	13 561.30	3 984.98	9 576.32	240.31
Fournisseurs, factures non parvenues		1 421.71	-1 421.71	-100.00
Dettes fiscales et sociales	13 758.88	8 519.80	5 239.08	61.49
42100000 personnel rémunérations	4 611.25	4 675.50	-64.25	-1.37
43100000 urssaf	2 622.84	346.00	2 276.84	658.05
43750000 retraite non cadre	457.23		457.23	
43753000 prévoyance non cadre		84.70	-84.70	-100.00
43867300 formation cont à payer	1 141.67	1 141.67		
44571201 tva collectee tn	41.88	81.45	-39.57	-48.58
44571202 tva collectee ti	129.46	251.75	-122.29	-48.58
44860000 etat charges à payer	2 279.00		2 279.00	
44862000 taxe apprentissage a payer	594.60	340.86	253.74	74.44
44863000 formation continue a payer	1 463.57	1 180.49	283.08	23.98
44863200 taxe apprentissage à payer	417.38	417.38		
Autres dettes	37 620.56	39 620.56	-2 000.00	-5.05
46710000 sas atelier gac	37 620.56	39 620.56	-2 000.00	-5.05
Total (III)	294 941.15	258 532.29	36 408.86	14.08
Total du passif (I+II+III+IV)	168 124.96	152 967.90	15 157.06	9.91
(1) Dont à plus d'un an	1 250.00			
(1) Dont à moins d'un an	292 441.15	257 282.29		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques		11 432.07		

Détail Compte de résultat	Du 01/01/20 Au 31/12/20		% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19		% CA	Variation	
				en valeur	en %			
Produits d'exploitation (1)								
Ventes de marchandises	124 654.51	100.00	238 965.92	100.00	-114 311.41	-47.84		
70710000 ventes marchandises 20%	32 596.40	26.15	59 090.96	24.73	-26 494.56	-44.84		
70740000 ventes marchandises 10%	92 058.11	73.85	179 874.96	75.27	-87 816.85	-48.82		
Montant net du chiffre d'affaires	124 654.51	100.00	238 965.92	100.00	-114 311.41	-47.84		
Subventions d'exploitation	4 162.00	3.34	2 516.00	1.05	1 646.00	65.42		
74000000 subvention exploitation	4 162.00	3.34	2 516.00	1.05	1 646.00	65.42		
Reprises provis. (amorts), trans. charges	1 409.11	1.13	2 924.80	1.22	-1 515.69	-51.82		
79150000 retenue avantage en nature	1 409.11	1.13	2 924.80	1.22	-1 515.69	-51.82		
Autres produits	307.77	0.25	7 191.84	3.01	-6 884.07	-95.72		
75800000 pro divers gestion courante	307.77	0.25	7 191.84	3.01	-6 884.07	-95.72		
Total des produits d'exploitation (1)	130 533.39	104.72	251 598.56	105.29	-121 065.17	-48.12		
Charges d'exploitation (2)								
Achats de marchandises	34 800.59	27.92	66 564.05	27.86	-31 763.46	-47.72		
60700000 achat nourriture	22 816.84	18.30	44 969.42	18.82	-22 152.58	-49.26		
60740000 achat boisson	11 983.75	9.61	21 594.63	9.04	-9 610.88	-44.51		
Variation de stocks	363.58	0.29	561.67	0.24	-198.09	-35.27		
60372000 stock boissons 20%	363.58	0.29	561.67	0.24	-198.09	-35.27		
Achats mat. premières et autres approvis.	-1 626.49	-1.30	-1 312.12	-0.55	-314.37	-23.96		
60900000 rrr obtenus	-1 626.49	-1.30	-1 312.12	-0.55	-314.37	-23.96		
Autres achats et charges externes	41 309.91	33.14	56 785.84	23.76	-15 475.93	-27.25		
60400000 ach s/t etudes prest services	600.00	0.48	1 192.50	0.50	-592.50	-49.69		
60610000 gaz	125.32	0.10	478.37	0.20	-353.05	-73.80		
60611000 fourn electricité	2 058.39	1.65	4 387.48	1.84	-2 329.09	-53.08		
60612000 eau	501.80	0.40	2 181.28	0.91	-1 679.48	-77.00		
60613000 carburant	66.79	0.05	117.69	0.05	-50.90	-43.25		
60630000 four pt equip. outillage	2 932.45	2.35	8 259.31	3.46	-5 326.86	-64.50		
60640000 four adminis bureaux	20.71	0.02	129.28	0.05	-108.57	-83.98		
61320000 locations immobilieres	9 041.02	7.25	11 605.00	4.86	-2 563.98	-22.09		
61321000 location box	3 370.85	2.70	2 361.23	0.99	1 009.62	42.76		
61351000 locations mat techniques	1 617.89	1.30	1 744.83	0.73	-126.94	-7.28		
61351100 location caisse	1 172.25	0.94	828.00	0.35	344.25	41.58		
61354000 location monétique	385.50	0.31	446.89	0.19	-61.39	-13.74		
61520000 entretien et reparation	172.00	0.14	1 716.83	0.72	-1 544.83	-89.98		
61610000 assurance multirisque	2 250.93	1.81	2 144.51	0.90	106.42	4.96		
61660000 assurance homme clé	199.80	0.16	183.00	0.08	16.80	9.18		
62260000 honoraires expert comptable	2 265.00	1.82	2 210.00	0.92	55.00	2.49		
62261000 honoraires social	1 262.00	1.01	1 409.00	0.59	-147.00	-10.43		
62270000 frais actes contentieux			47.11	0.02	-47.11	-100.00		
62510000 voyages et deplacements			0.40		-0.40	-100.00		
62530000 forfait kilométrique	3 010.00	2.41	4 010.00	1.68	-1 000.00	-24.94		
62570000 receptions	131.36	0.11	984.62	0.41	-853.26	-86.66		
62610000 frais affranchissement	123.14	0.10	354.82	0.15	-231.68	-65.30		
62620000 frais postaux et telecom	612.54	0.49	874.20	0.37	-261.66	-29.93		
62630000 frais internet	143.88	0.12	148.57	0.06	-4.69	-3.16		
62700000 services bancaires	2 022.68	1.62	2 806.21	1.17	-783.53	-27.92		
62710000 frais crt et cv	107.50	0.09	390.18	0.16	-282.68	-72.45		
62750000 commission cb	389.11	0.31	787.53	0.33	-398.42	-50.59		
62800000 autres serv.ext.divers	6 670.00	5.35	4 710.00	1.97	1 960.00	41.61		

Détail Compte de résultat	Du 01/01/20 Au 31/12/20		% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19		% CA	Variation	
				en valeur	en %			
62810000 cotisations	57.00	0.05		277.00	0.12		-220.00	-79.42
Impôts, taxes et versements assimilés	1 584.64	1.27		8 223.51	3.44		-6 638.87	-80.73
63120000 taxe apprentissage	253.74	0.20					253.74	
63330000 formation profess. continue	313.90	0.25		504.51	0.21		-190.61	-37.78
63511000 contrib.econom.territoriale	213.00	0.17		579.00	0.24		-366.00	-63.21
63512000 taxe fonciere impot	1 642.00	1.32		4 683.00	1.96		-3 041.00	-64.94
63750000 csg déductible	-838.00	-0.67		2 457.00	1.03		-3 295.00	-134.11
Salaires et traitements	48 068.46	38.56		79 403.79	33.23		-31 335.33	-39.46
64110000 salaires appointements	42 890.46	34.41		73 355.79	30.70		-30 465.33	-41.53
64111000 rémunération gérance	5 178.00	4.15		6 048.00	2.53		-870.00	-14.38
Charges sociales	13 771.24	11.05		26 197.03	10.96		-12 425.79	-47.43
64510000 cotisation urssaf	7 988.74	6.41		16 608.71	6.95		-8 619.97	-51.90
64532000 cotisations retraites	2 391.57	1.92		4 455.73	1.86		-2 064.16	-46.33
64533000 cotisations prévoyance	369.73	0.30		696.43	0.29		-326.70	-46.91
64610000 cotis.maladie	450.00	0.36		1 862.00	0.78		-1 412.00	-75.83
64640000 aviva mutuelle	776.04	0.62		519.00	0.22		257.04	49.53
64750000 medecine travail pharmacie	65.00	0.05		325.00	0.14		-260.00	-80.00
64780000 abondement pee	1 730.16	1.39		1 730.16	0.72			
Dot. aux amortissements et dépréc.								
Sur immobilisations : dot. aux amortis.	12 669.83	10.16		13 314.19	5.57		-644.36	-4.84
68112000 dot amort s/immo corporelles	12 669.83	10.16		13 314.19	5.57		-644.36	-4.84
Autres charges	469.46	0.38		2 014.66	0.84		-1 545.20	-76.70
65160000 droits auteurs et reproduction	425.29	0.34		652.69	0.27		-227.40	-34.84
65800000 char div-gestion courante	44.17	0.04		1 361.97	0.57		-1 317.80	-96.76
Total des charges d'exploitation (II)	151 411.22	121.46		251 752.62	105.35		-100 341.40	-39.86
Résultat d'exploitation	-20 877.83	-16.75		-154.06	-0.06		-20 723.77	
Quotes-parts résul. sur op. en com.								
Produits financiers								
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11.77	0.01		1.26			10.51	834.13
76800000 autre produit financiers	11.77	0.01		1.26			10.51	834.13
Total des produits financiers (V)	11.77	0.01		1.26			10.51	834.13
Charges financières								
Intérêts et charges assimilées (4)	71.58	0.06					71.58	
66110000 interet emprunts / dettes	71.58	0.06					71.58	
Total des charges financières (VI)	71.58	0.06					71.58	
Résultat financier	-59.81	-0.05		1.26			-61.07	
Résultat courant	-20 937.64	-16.80		-152.80	-0.06		-20 784.84	
Produits exceptionnels								
Sur opérations en capital				1 500.00	0.63		-1 500.00	-100.00
77500000 prod cession elements actif				1 500.00	0.63		-1 500.00	-100.00
Total des produits exceptionnels (VII)				1 500.00	0.63		-1 500.00	-100.00
Charges exceptionnelles								
Sur opérations de gestion	188.00	0.15		823.00	0.34		-635.00	-77.16
67120000 amendes et penalites	188.00	0.15		823.00	0.34		-635.00	-77.16

Détail Compte de résultat		Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation	
						en valeur	en %
Sur opérations en capital				60 371.55	25.26	-60 371.55	-100.00
67500000 vnc elements actif cedes				371.55	0.16	-371.55	-100.00
67880000 charges exept diverses				60 000.00	25.11	-60 000.00	-100.00
Dot. amortissements, dépréc., provisions		126.16	0.10	983.58	0.41	-857.42	-87.17
68710000 dot.amort except./immos		126.16	0.10	983.58	0.41	-857.42	-87.17
Total des charges exceptionnelles (VIII)		314.16	0.25	62 178.13	26.02	-61 863.97	-99.49
Résultat exceptionnel		-314.16	-0.25	-60 678.13	-25.39	60 363.97	99.48
Total des produits (I+III+V+VII)		130 545.16	104.73	253 099.82	105.91	-122 554.66	-48.42
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		151 796.96	121.77	313 930.75	131.37	-162 133.79	-51.65
Bénéfice ou Perte		-21 251.80	-17.05	-60 830.93	-25.46	39 579.13	65.06

Absence annexe

L'Ordonnance N 2014-86 du 30 janvier 2014 allégeant les obligations comptables des micro-entreprises et petites entreprises prévoit que les petites entreprises peuvent, dans des conditions fixées par un règlement de l'Autorité des normes comptables, adopter une présentation simplifiée de leurs comptes annuels. Elle tient compte notamment des nouvelles dispositions de la directive 2013/34/UE du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises, directive devant être transposée dans le droit français avant le 20 juillet 2015.

Sont des petites entreprises au sens du présent article les commerçants, personnes physiques ou personnes morales, pour lesquels, au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants, dont le niveau et les modalités de calcul sont fixés par décret, ne sont pas dépassés : le total du bilan, le montant net du chiffre d'affaires ou le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice.

Lorsqu'une entreprise dépasse ou cesse de dépasser deux de ces trois seuils, cette circonstance n'a d'incidence que si elle se produit pendant deux exercices consécutifs.

Le décret 2014-136 du 17 février 2014 fixe les seuils des catégories d'entreprises relevant pour les besoins comptables des micro-entreprises. Ces entreprises sont définies comme celles qui ne dépassent pas au titre du dernier exercice comptable clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :

- total bilan : 350 K€
- montant net du chiffre d'affaires : 700 K€
- nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice : 10

Ainsi, par dérogation aux dispositions du troisième alinéa de l'Article L. 123.12, du Code de commerce, l'Article L 123-16-1 prévoit que les micro-entreprises, à l'exception de celles dont l'activité consiste à gérer des titres de participations et de valeurs mobilières, ne sont pas tenues d'établir d'Annexe.

Compte tenu de ces nouvelles dispositions, nous ne produisons pas d'Annexe Comptable pour votre entreprise.

Liasse fiscale

Exercice ouvert le	01/01/20	et clos le	31/12/20	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
S.a.r.l. A2 25 avenue du Parnasse 44800 SAINT-HERBLAIN	Mél : ambredubois@yahoo.fr
SIRET 4 8 1 2 0 3 2 4 8 0 0 0 2 8	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Restauration traditionnelle
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit	24 726	
	Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	☐	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 <i>octies A</i>	☐	Autres dispositifs	☐
		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>	☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la formulairée n°2065-SD)	
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse 0 N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐
Si oui, indication du logiciel utilisé	ISA COMPTA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
SARL AUDITEURS ASSOCIES ATLANTIQUE 5 Boulevard Guist'hau 44000 NANTES			
Tél : 0240350770		Tél :	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant :	
(Cocher la case correspondante)		Date : 04/05/21 Lieu : NANTES	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :		Gérante DUBOIS AMBRE	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :	

Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065 bis - SD 2021		
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD								
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e	
							f	
							g	
							h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j			
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)			
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1		2	3	4	5	6	7	8
DUBOIS AMBRE 78 BD JEAN JOSEPH DE		1530	2020	5 531				
CACQUERAY 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC								
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice				
				MVLT restant à reporter				

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)



N°15948*03

Désignation de l'entreprise S.a.r.l. A2					Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise 25 avenue du Parnasse					44800 SAINT-HERBLAIN				
SIRET 4 8 1 2 0 3 2 4 8 0 0 0 2 8									
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 12				
					Exercice N clos le 31/12/2020				
ACTIF					Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	24 016	012		24 016		
		Autres *	014	4 509	016	4 509			
	Immobilisations corporelles *		028	152 598	030	45 107	107 490		
	Immobilisations financières * (1)		040	87	042		87		
	Total I (5)		044	181 209	048	49 616	131 593		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		Marchandises *	060		062				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				
		Autres* (3)	072	4 742	074		4 742		
	Valeurs mobilières de placement		080		082				
	Disponibilités		084	31 790	086		31 790		
	Charges constatées d'avance *		092		094				
Total II		096	36 532	098		36 532			
Total général (I + II)			110	217 741	112	49 616	168 125		
PASSIF					Exercice N NET 1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	30 000				
	Ecart de réévaluation			124					
	Réserve légale			126	195				
	Réserves réglementées *			130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132					
	Report à nouveau			134	-135 760				
	Résultat de l'exercice			136	-21 252				
	Provisions réglementées			140					
Total I			142	-126 816					
Provisions pour risques et charges			154	Total II					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	30 000				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	1 250				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	13 561				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 198 750)			172	250 130				
	Produits constatés d'avance			174					
	Total III			176	294 941				
Total général (I + II + III)			180	168 125					
RENVois	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an			195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : S.a.r.l. A2								Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	24 016	402		404		406	24 016		
	Autres	410	4 509	412		414		416	4 509		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430	112 871	432		434		436	112 871		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17 955	442		444		446	17 955		
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	15 083	452		454		456	15 083		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	8 777	472		474	2 088	476	6 689		
Immobilisations financières		480	87	482		484		486	87		
TOTAL		490	183 298	492		494	2 088	496	181 209		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles			500	4 509	502		504		506	4 509	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	14 487	522	6 050	524		526	20 537		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	10 415	532	2 541	534		536	12 956		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 033	542	2 001	544		546	6 034		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	5 465	562	2 204	564	2 088	566	5 580		
TOTAL			570	38 909	572	12 796	574	2 088	576	49 616	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	IPHONE 8 -	2	Lit berlin cuir	3		4		5	
			RACHAT		marron						
		6		7		8		9		10	
immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧
1	809	809									
2	1 279	1 279									
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	2 088	580	2 088	582		584		586		588
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579		Régularisations	590		583	
TOTAL					596		585		597		599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.a.r.l. A2

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	142 456
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	142 456
Déficits de l'exercice		860	24 726
Total des déficits restant à reporter		870	167 182

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

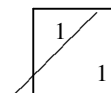
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	1 226	380	1 226
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	15 996
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	9 957
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : S.a.r.l. A2										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020				et clos le : 31/12/2020				Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376		3	
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113			
Variation positive des stocks								111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121			
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								310			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152			
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la Valeur Ajoutée								(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF								117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre								020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022		Effectifs au sens de la CVAE *				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence				024		160					
Date de cessation											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.											
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".											



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

SIREN

4 8 1 2 0 3 2 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

S.a.r.l. A2

ADRESSE (voie)

25 avenue du Parnasse

CODE POSTAL

44800

VILLE

SAINT-HERBLAIN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	1470
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1530

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

SIREN

4 8 1 2 0 3 2 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.a.r.l. A2

ADRESSE (voie) 25 avenue du Parnasse

CODE POSTAL 44800

VILLE SAINT-HERBLAIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise S.a.r.l. A2 Numéro de siret 48120324800028

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
Total des charges à payer	

Désignation de l'entreprise S.a.r.l. A2
Numéro de siret 48120324800028

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Etat de gestion

Soldes intermédiaires de gestion	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020 12 mois		en %		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019 12 mois		en %		Variation	
									en valeur	en %
Chiffre d'affaires	124 655	100.00			238 966	100.00			-114 311	-47.84
Ventes de marchandises	124 655	100.00			238 966	100.00			-114 311	-47.84
- Coût d'achat des marchandises vendues	35 164	28.21			67 126	28.09			-31 962	-47.61
Marge commerciale (a)	89 490	71.79			171 840	71.91			-82 350	-47.92
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée										
Production de l'exercice										
- Matières premières	-1 626				-1 312				-314	-23.96
- Sous-traitance (directe)	600				1 193				-593	-49.69
Marge de production (b)	1 026				120				907	758.13
Marge brute totale (a+b)	90 517	72.61			171 960	71.96			-81 443	-47.36
- Autres achats	5 705	4.58			15 553	6.51			-9 848	-63.32
- Charges externes	35 004	28.08			40 040	16.76			-5 035	-12.58
Valeur ajoutée produite	49 807	39.96			116 366	48.70			-66 560	-57.20
Subventions d'exploitation	4 162	3.34			2 516	1.05			1 646	65.42
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 585	1.27			8 224	3.44			-6 639	-80.73
- Salaires et traitements	48 068	38.56			79 404	33.23			-31 335	-39.46
- Charges sociales	13 771	11.05			26 197	10.96			-12 426	-47.43
Excédent brut d'expl.	-9 455	-7.59			5 058	2.12			-14 514	-286.93
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amortissements et dépréciations - Autres charges d'exploitation	1 409 308 12 670 469	1.13 0.25 10.16 0.38			2 925 7 192 13 314 2 015	1.22 3.01 5.57 0.84			-1 516 -6 884 -644 -1 545	-51.82 -95.72 -4.84 -76.70
Résultat d'exploitation	-20 878	-16.75			-154	-0.06			-20 724	
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	12 72	0.01 0.06			1				11 72	834.13
Résultat courant	-20 938	-16.80			-153	-0.06			-20 785	
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2)	314	0.25			1 500 62 178	0.63 26.02			-1 500 -61 864	-100.00 -99.49
Résultat exceptionnel	-314	-0.25			-60 678	-25.39			60 364	-99.48
- Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)										
Résultat net	-21 252	-17.05			-60 831	-25.46			39 579	65.06
(1) dont produits cessions éléments cédés (2) dont valeurs comptables éléments cédés					1 500 372				-1 500 -372	-100.00 -100.00

Expertise comptable - Commissariat aux comptes



Pamiers (09100)	10 chemin des Ménestrels	Tél : 05 61 67 76 60	E-Mail : aapamiers@auditeurs-associes.com
Foix (09000)	10 avenue de l'Ariège	Tél : 05 61 65 01 39	E-Mail : aafaix@auditeurs-associes.com
Toulouse (31400)	113 route de Labège	Tél : 05 62 71 48 00	E-Mail : aatoulouse@auditeurs-associes.com
Paris (75006)	10 rue de Nesle	Tél : 01 40 25 99 30	E-Mail : aaparis@auditeurs-associes.com
Nantes (44000)	5 boulevard Guist'hau	Tél : 02 40 35 07 70	E-Mail : aanantes@auditeurs-associes.com
Cayenne (97300)	16 ZA Galmot	Tél : 05 94 35 27 34	E-Mail : aaguyane@auditeurs-associes.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1er avril 2021

SARL A2

Siège social: 25 avenue du Parnasse

44800 ST HERBLAIN

Siret 481 203 248 RCS Nantes

Le 1er Avril 2021, la collectivité des associés s'est remis au siège social sur convocation de la gérant Mlle Dubois Ambre et conformément aux statuts et à la loi

Sont présent :

- Mlle Dubois Ambre gérante

L'assemblée est présidée par Mlle Dubois Ambre en sa qualité de gérante de la société. La gérante constate que les associés présents détiennent une majorité (ou un certain pourcentage) de parts composant le capital social, déclare que l'assemblée est habilitée à délibérer valablement et que la séance est ouverte.

ORDRE DU JOUR

La gérante rappelle alors que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidente
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus à la gérante
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce et décision à cet égard
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La gérante dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020
- Le rapport de gestion établi par la présidente
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du commerce
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

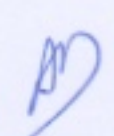
La gérante déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressées aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par les dites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La gérante présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code du commerce, établis par la gérante

Puis, la gérante déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant la parole, la gérante met successivement aux voix les résolutions suivantes:



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérante quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à - 21252 euros en totalité à l'apurement partiel du compte «Report à nouveau» débiteur.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucunes dividendes n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la gérante déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par la gérante et les associés.

Président de la séance
Mlle Dubois Ambre

